



PALATINE MONETAIRE STANDARD

Société d'investissement à capital variable - SICAV

Relevant de la directive 2014/91/UE

***Monétaire à Valeur Liquidative Variable (VNAV)
standard***

Rapport Annuel 2024



PALATINE MONETAIRE STANDARD

(anciennement PALATINE INSTITUTIONS)

SICAV GENERALE

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

MONETAIRE A VALEUR LIQUIDATIVE VARIABLE (VNAV) STANDARD

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2024

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : Inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

La SICAV a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

PALATINE MONETAIRE STANDARD promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'elle n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, elle contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif environnemental que ce produit financier entend partiellement atteindre est de sélectionner des valeurs qui contribuent aux objectifs du développement durable en lien avec l'environnement sans que l'investissement nuise de façon significative à un objectif environnemental ou social. La SICAV s'attache aussi à investir dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

La SICAV prend également en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. L'objectif extra financier vise à pousser les entreprises vers une démarche de progrès en termes de pratiques ESG en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration détaillés et suivis dans le temps.

La prise en compte de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extra-financière externes. Le processus d'analyse ESG privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« Best-In-Universe »). La part des investissements dans des OPC ne peut dépasser 10% de l'actif net.

La SICAV investit dans des titres de créance (obligations, etc.) et dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance maximale est de 2 ans. Le gérant s'assure que les titres détenus en portefeuille sont de haute qualité de crédit. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Par dérogation, la SICAV envisage d'investir plus de 5% et jusqu'à 100% de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis par un état ou une administration (cf prospectus). Elle respectera les limites réglementaires de Maturité Moyenne Pondérée (maximum 6 mois), de Durée de Vie Moyenne Pondérée (maximum 12 mois), et de maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale des titres (maximum de 2 ans). Il peut utiliser des instruments financiers à terme de taux et/ou de change uniquement dans un but de couverture. Les titres en devises sont couverts contre le risque de change.

Les revenus nets de la SICAV sont intégralement investis.

La SICAV ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par action.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est exécuté le jour même sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Durée de placement recommandée : 3 mois.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est l'indice €STR (European Short Term Rate) capitalisé.

L'€STR est calculé et publié par la Banque Centrale Européenne et représente le taux au jour le jour sur les opérations en blanc entièrement fondé sur le dispositif de déclaration des statistiques du marché monétaire. Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la Banque de France www.banque-france.fr.

L'administrateur de l'indice bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Palatine Asset Management dispose d'un plan d'action interne qui sera mis en œuvre en cas de modification substantielle ou de cessation de l'indice de référence.

► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque de crédit : la SICAV peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : la SICAV peut, à tout moment, être totalement exposée au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Toutefois, la valeur liquidative sera peu sensible aux variations des taux réels.

Risque de contrepartie : la SICAV pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de la SICAV.

Risque lié au recours aux dérivés : la SICAV peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

Risque juridique : l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres peut entraîner un risque juridique notamment relatif aux contrats conclus. La SICAV est susceptible de subir un certain nombre de risques inhabituels notamment une législation contradictoire, le manque de clarté ou le non-respect de la réglementation par d'autres acteurs du marché.

Risque opérationnel : la SICAV peut être exposée à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Lors de sa réunion du 12 décembre, la BCE a baissé à nouveau ses taux directeurs de 25bps : taux de facilité de dépôt abaissé de 3.25% à 3.00%, taux «refi» de 3.40% à 3.15% et taux de facilité de prêt marginal de 3.65% à 3.40%. Ainsi après dix hausses consécutives de ses taux directeurs entre juillet 2022 et octobre 2023 dont le cumul avait atteint 450bps, soit la plus forte progression des taux directeurs depuis la création de l'euro en 1999 en un laps de temps aussi court et après cinq statu-quo consécutifs, la BCE, après avoir procédé à une 1ère baisse de ses taux directeurs en juin, à une 2nde baisse en septembre après une pause en juillet et à une 3ème baisse en octobre, a donc décidé d'une 4ème baisse en décembre. Il convient de rappeler que la baisse de septembre s'était accompagnée d'une «restructuration» des taux directeurs entre eux par réduction de l'écart entre chacun. Ainsi, alors que le taux de facilité de dépôt avait été réduit de 25bps, le taux de refinancement («taux refi») et le taux de facilité de prêt marginal avaient eux été réduits de 60bps. Par le resserrement de l'écart entre ses taux directeurs, le but de la BCE était de réduire la volatilité des taux sur les marchés interbancaires. Ces 3

taux s'établissent donc désormais à 3.00%, 3.15% et 3.40%, soit seulement 40bps d'écart entre le plus bas et le plus haut.

En ce qui concerne les divers plans d'achats d'actifs dans le marché, la situation n'évolue pas, la BCE continuant de réduire la taille de son bilan. Pour le portefeuille du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (Pandemic Emergency Purchase Programme, PEPP), si le réinvestissement intégral des remboursements en principal des titres arrivant à échéance était encore de vigueur tout au long du 1er semestre 2024, depuis début juillet ce portefeuille est réduit de 7,5Mds€ par mois en moyenne au 2ème semestre avant que les réinvestissements ne s'arrêtent totalement en fin d'année. Enfin on signalera que les derniers encours de TLTRO III («Targeted Long Term Refinancing Operation») arrivent à échéance en décembre de cette année et ne s'élevaient plus qu'à environ 29Mds€ à fin novembre.

Dans son communiqué, les 25 membres du Conseil des gouverneurs présidé par Christine Lagarde a justifié son action par un processus de désinflation «en bonne voie» mais s'accompagnant d'«une reprise économique plus lente» qu'anticipé en septembre. Ce discours est confirmé par les nouvelles projections économiques concomitamment publiées par la BCE qui ont fait état de prévisions en baisse tant de croissance pour 2024 à 2026 que d'inflation pour 2024 et 2025. Ainsi table-t-elle désormais sur une hausse de 0,7% du PIB en 2024, contre 0,8% prévu auparavant, puis 1,1% en 2025 et 1,4% en 2026. Concernant l'inflation globale, elle l'anticipe en moyenne à 2,4% en 2024, 2,1% en 2025, 1,9% en 2026 et 2,1% en 2027. Mais, une certaine vigilance reste nécessaire compte tenu des tensions sur le commerce mondial avec, notamment, l'arrivée au pouvoir du nouveau président américain en janvier 2025 et la décarbonation des économies qui sont des facteurs potentiels de hausse de l'inflation. Enfin on notera que, si le calendrier de baisses de taux supplémentaires semble incertain, la BCE ne mentionne plus comme auparavant dans son communiqué que les taux devaient rester «restrictifs aussi longtemps que nécessaire» pour ramener l'inflation à l'objectif mais, qu'à la place, il est indiqué qu'«avec le temps, l'atténuation progressive des effets de la politique monétaire restrictive devrait soutenir un redressement de la demande intérieure».

Il doit être souligné que cette décision de la BCE est intervenue en pleines turbulences politiques au sein des deux principales économies de la zone euro également susceptibles de freiner la croissance, puisqu'en France un nouveau gouvernement doit être nommé après la chute du 1er ministre Barnier et qu'en Allemagne des élections anticipées doivent se tenir en février.

En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, on rappellera que, si en 2020 le PIB avait chuté de -6.4% à raison de la «crise covid», il avait rebondi à +5.2% en 2021 en sortie de confinement. Puis en 2022, la croissance de la zone euro s'est quand même affichée à +1.8% en dépit des effets récessifs du conflit russo-ukrainien sur l'activité économique. En revanche la croissance a franchement décéléré en 2023 puisque, selon Eurostat, les 20 pays partageant la monnaie unique ont enregistré une croissance de seulement 0,5%. En 2024, en rythme trimestriel, le PIB s'est affiché en hausse à +0.4% au Q3 contre +0.2% au Q2, +0.3% au Q1 et +0% au Q4 2023. En rythme annuel, le PIB s'est établi également en hausse à +0.9% au Q3 contre +0.5% au Q2, +0.4% au Q1 et +0.1% au Q4 2023. Si les risques de récession semblent pour l'instant avoir été repoussés, le niveau de l'activité demeure faible et cette faiblesse pourrait s'accroître. En effet, en ce qui concerne l'indice PMI Markit composite zone euro, combinant services et activité manufacturière, il s'affiche certes en hausse à 49.5 en décembre contre 48.3 en novembre mais demeure sous les 50 pour le deuxième mois consécutif. L'indice PMI du secteur des services repasse au-dessus des 50 en décembre alors qu'il avait chuté en dessous de ce seuil en novembre à 49.5. En revanche l'indice PMI du secteur industriel demeure stable en décembre à 45.2 comme en novembre et demeure sous les 50 pour le 30ème mois consécutif ! La croissance de la zone euro continue donc de se montrer extrêmement faible notamment dans les secteurs industriels. Pour ce qui concerne l'inflation globale de la zone euro, rappelons qu'elle avait atteint son pic en octobre 2022 en rythme annuel à +10.6% (niveau le plus élevé enregistré par l'office européen des statistiques depuis le début de la publication de l'indicateur en janvier 1997) avant de se replier régulièrement par la suite. En décembre l'inflation globale en zone Euro ressort en hausse à +2.4% contre +2.2% en novembre, +2% en octobre et +1.7% en septembre (qui était son plus bas niveau depuis trois ans et demi grâce au recul des tarifs de l'énergie) et s'éloigne donc à nouveau des 2% cibles d'équilibre de moyen-terme de la BCE. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), indicateur de référence des banquiers centraux, demeure quant à elle à nouveau stable en décembre +2.7% comme en novembre, octobre et septembre et se maintient donc toujours plus proche des 3% que des 2%. En ce qui concerne le taux de chômage de la zone euro, il demeure stable à 6.3% en octobre comme en septembre et août. Ainsi malgré une faible

croissance économique, l'indicateur se maintient à son plus bas niveau depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série en avril 1998 pour les pays ayant adopté la monnaie unique. Il demeure donc toujours très nettement en-dessous de son niveau prépandémique de 7.4% en février 2020. On ne peut que constater que le niveau extrêmement faible de la croissance actuelle de la zone euro n'a toujours pas de réelle traduction dans les chiffres du chômage. Mais les nombreuses annonces de fermetures de sites de production récemment annoncées tant en France qu'en Allemagne pourraient en revanche peser sur l'évolution de l'emploi.

Dans ce contexte, en décembre, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +3.064% (+3.165% en novembre), celle du swap 1 an OIS à +2.131% (+2.250% en novembre) et celle de l'Euribor 3 mois à +2.825% (+3.007% en novembre).

Pour ce qui est des rendements obligataires de la zone euro, ils auront été en hausse quasi-continue de début 2021 jusqu'au début octobre 2023 où ils ont atteint leur plus haut en réaction à la forte hausse de l'inflation et aux resserrements monétaires des principales banques centrales. Mais en novembre et décembre 2023, ils ont enregistré une baisse spectaculaire dans le sillage des excès d'anticipations de baisses des taux directeurs tant aux USA qu'en zone euro. Depuis le début de l'année 2024, la correction de ces anticipations excessives de baisse des taux directeurs de fin 2023 ont été à l'œuvre de telle sorte que les rendements obligataires ont été orientés à la hausse tout au long du 1er semestre. Le second semestre est quant à lui caractérisé par un égal mouvement de baisse mais aux évolutions très erratiques. Après une détente continue en juillet, août et septembre grâce au repli concomitant de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, les taux obligataires de la zone euro alternent hausses et baisses : tensions en octobre, détente en novembre et nouvelles tensions en décembre. Ces mouvements erratiques ont été essentiellement la conséquence de variations d'anticipations concernant les niveaux de croissance et d'inflation aux Etats-Unis. Ainsi le taux du Bund 10 ans s'affiche fin décembre à +2.36% contre +2.09% fin novembre, +2.39% fin octobre et +2.12% fin septembre (plus bas historique à -0.86% début mars 2020 et plus haut à +2.97% début octobre 2023). De même le taux du BONOS espagnol 10 ans s'affichent en hausse fin décembre à +3.06% contre +2.79% fin novembre, +3.09% fin octobre et 2.92% fin septembre (plus bas historique à -0.02% mi-décembre 2020 et plus haut à +4.06% début octobre 2023) tout comme celui du BTP italien 10 ans à +3.52% fin décembre contre +3.27% fin novembre, +3.65% fin octobre et +3.45% fin septembre (plus bas historique à +0.52% mi-décembre 2020 et plus haut à +4.98% mi-octobre 2023). Il en a été de même pour l'OAT 10 ans française qui termine le mois de décembre à +3.19% contre +2.89% fin novembre, +3.13% fin octobre et +2.92% fin septembre. Mais le spread OAT/bund est passé d'un mois sur l'autre à +83bps fin décembre contre +80bps fin novembre, +73bps fin octobre et +80bps fin septembre (ce spread était tout début 2024 à 53bps). Cela est la conséquence directe du résultat des élections européennes françaises qui s'est traduit par la poussée des extrêmes, la dissolution de l'Assemblée et l'absence de majorité parlementaire.

En ce qui concerne les spreads de crédit court-terme des émetteurs bancaires, après s'être considérablement accrus en avril et mai 2020 suite à la crise sanitaire, ils n'ont cessé de se réduire au cours des mois qui ont suivi jusqu'à repasser en territoires négatifs et atteindre des niveaux bien inférieurs à ceux d'avant crise ! Mais le revirement de politique monétaire de la BCE ainsi que le conflit russo-ukrainien ont refait partir ces spreads très sensiblement à la hausse dès début 2022. La moyenne mensuelle des spreads à l'émission contre Ester des certificats de dépôt à 3 mois des principales banques françaises s'affiche à nouveau en sensible hausse passant de +10.1bps en novembre à +11.5bps en décembre (plus haut à +25.6bps en mai 2020 et plus bas à -5.6bps en décembre 2021) ce qui est son niveau le plus élevé depuis juin 2020 ! Ainsi la normalisation en cours de la politique monétaire de la BCE (dont le remboursement intégral des opérations TLTRO III a eu lieu en décembre) ont fait retrouver aux banques une réelle appétence à lever des ressources sur le court terme notamment avec l'approche du « passage de fin d'année ».

Enfin, concernant le marché du crédit, l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate IG « générique », représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», a légèrement monté d'un mois sur l'autre passant de +56bps fin novembre à +58bps fin décembre. Il se situe donc toujours très en dessous de son niveau prévalant le 23 février 2022, veille de l'entrée des troupes russes en Ukraine, à +71bps. On rappellera également les plus hauts atteints par cet indice durant ce conflit fin septembre 2022 à +138bps. Ce niveau de l'indice a de quoi surprendre compte tenu de la faiblesse de la situation économique de la zone euro et des nombreuses difficultés actuellement rencontrées par certains de ses grands secteurs industriels que

sont l'automobile, la grande distribution, l'acier, le luxe et l'immobilier se traduisant par de nombreuses annonces de fermeture de sites notamment en France et en Allemagne (cf. indice PMI industriel sous le seuil des 50 pour le 30ème mois consécutif).

Sur l'exercice 2024, Palatine Monétaire Standard réalise une performance, nette de frais de gestion, de **+3,91%** quand son indicateur de référence, l'Ester capitalisé réalise une performance de +3,80% sur la période, soit un différentiel de performance positif de 11 Bps.

Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2024, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2024, la SICAV n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- VI - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de PALATINE ASSET MANAGEMENT à l'adresse suivante : www.palatine-am.com

La prestation d'intermédiation est confiée par le délégataire de gestion financière à Natixis TradEx Solutions (anciennement Natixis Asset Management Finance (NAMFI)), société anonyme de droit français dotée d'un capital social de 15 millions d'euros, Natixis TradEx Solutions a obtenu le 23 juillet 2009 de l'ACPR un agrément de banque prestataire de services d'investissement. Les deux sociétés appartiennent au même groupe.

Natixis TradEx Solutions a notamment pour objet d'assurer une prestation d'intermédiation (i.e. réception-transmission et exécution d'ordres pour compte de tiers) principalement auprès de sociétés de gestion du groupe.

Informations sur les risques de conflits d'intérêt :

Dans le cadre de ses activités, le délégataire de gestion financière est amené à passer des ordres pour le compte des portefeuilles dont il assure la gestion. Il transmet la quasi-totalité de ses ordres sur instruments financiers résultant des décisions de gestion à Natixis TradEx Solutions. PALATINE AM, OSTRUM AM et Natixis TradEx Solutions appartiennent au même groupe (BPCE).

Le délégataire de gestion financière, afin d'améliorer les rendements et les produits financiers des portefeuilles, peut avoir recours aux opérations de prises/mises en pensions livrées. Cette activité de prises et mises en pension de titres est également assurée dans sa quasi totalité par Natixis TradEx Solutions. Par ailleurs, les portefeuilles pourront conclure des prises en pension notamment au titre du remplacement des garanties financières reçues en espèces du fait de ces opérations de prises et mises en pension de titres.

Natixis TradEx Solutions peut intervenir en mode « principal » ou en mode « agent ». L'intervention en mode « principal » correspond à une intervention en tant que contrepartie des portefeuilles gérés par le délégataire de gestion financière. L'intervention en mode « agent » se traduit par un travail d'intermédiation de Natixis TradEx Solutions entre les portefeuilles et les contreparties de marché. Celles-ci peuvent être des entités appartenant au groupe de la société de gestion ou du dépositaire.

Le volume des opérations de cessions temporaires traitées par Natixis TradEx Solutions lui permet d'avoir une bonne connaissance de ce marché et d'en faire ainsi bénéficier les portefeuilles gérés par le délégataire de gestion financière. Pour plus d'information concernant les risques, se référer à la rubrique « profil de risque » et « informations sur les garanties financières ».

Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019
ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC.

L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.

Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion.

Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès. Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.

Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>.

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds

Ce fonds applique des exclusions normatives, sectorielles et de controverses dont la liste est accessible à l'adresse suivante www.palatine-am.com

b) Politique de vote et engagement

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

En 2024, le filtre ESG a exclu un minimum de 20% des émetteurs les plus mal notés de l'univers d'investissement de départ. Conformément au Label ISR V3, cette exclusion sera au minimum de 25% en 2025 et de 30% en 2026.

Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Le produit financier réalise une part d'investissements durables, d'au moins 10%, ayant un objectif environnemental pour laquelle il s'assure du respect du principe de DNSH et d'une bonne gouvernance.

Le produit financier intégrera également l'alignement à la taxonomie dans sa gestion. Les investissements corporate devront permettre d'atteindre un alignement minimum du portefeuille de 0%. L'annexe périodique SFDR figure à la fin de ce rapport.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global de la SICAV la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2024, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (25 collaborateurs fin de période) a représenté 3 069 K€, et se décompose pour 2 279 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 790 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, modifié par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les informations suivantes :

1. Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de PALATINE MONETAIRE STANDARD et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales : Néant
2. Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice : Néant
3. Les modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 :
La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.
4. La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice est jointe au dossier du conseil d'administration.

- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0128037043	BANQUE FEDERAT 010224 FIX 0.0	Achat TCN	31/01/2024	40 000 000	39 995 722,68
FR0128410364	CREDIT AGRICOLE CIB 180124 FIX 0.0	Achat TCN	17/01/2024	40 000 000	39 995 678,24
FR0128406982	CREDIT AGRICOLE CIB 190124 FIX 0.0	Achat TCN	18/01/2024	40 000 000	39 995 678,24
FR0128425693	CREDIT AGRICOLE CIB 240124 FIX 0.0	Achat TCN	23/01/2024	40 000 000	39 995 678,24
FR0128426246	CREDIT AGRICOLE CIB 250124 FIX 0.0	Achat TCN	24/01/2024	40 000 000	39 995 678,24
FR0128428762	CREDIT AGRICOLE CIB 260124 FIX 0.0	Achat TCN	25/01/2024	40 000 000	39 995 678,24
FR0128450253	CREDIT AGRICOLE CIB 300124 FIX 0.0	Achat TCN	29/01/2024	40 000 000	39 995 678,24
FR0128449271	CREDIT AGRICOLE CIB 310124 FIX 0.0	Achat TCN	30/01/2024	40 000 000	39 995 678,24
FR0128465269	CREDIT AGRICOLE CIB 090224 FIX 0.0	Achat TCN	08/02/2024	40 000 000	39 995 678,24
BE6346746363	KBC BANK 310124 FIX 0.0	Achat TCN	30/01/2024	40 000 000	39 995 656,03

- VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2024 :

- OPCVM	= 9,57 % de l'actif net
- Obligations	= 3,24 % de l'actif net
- T.C.N.	= - % de l'actif net

- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

- Depuis le 2 janvier 2024, la gestion financière est déléguée à Ostrum Asset Management dans le cadre d'un partenariat stratégique et afin de bénéficier de ses capacités d'analyse crédit. Palatine Asset Management et Ostrum Asset Management appartiennent au même groupe (BPCE).
- Depuis le 1^{er} janvier 2024, les commissions de surperformance sont supprimées.
- Caractéristiques ESG : au cours de l'année, certains minima à respecter ont été modifiés mais respectent toujours les minima imposés par le Label ISR et la réglementation SFDR ;
 - Couverture de la notation ESG : 90% (au lieu de 100%) de ses titres vifs sont investis parmi les émetteurs qui, sur le plan ESG, font partie des mieux notés de l'univers d'investissement.
 - Taux d'alignement aux caractéristiques Environnementales et/ou Sociales : 75% minimum des investissements (au lieu de 90%).
 - La note ESG du portefeuille ne doit plus impérativement être supérieure à la note ESG de l'indicateur de référence.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

- En 2025, les normes du Label ISR V3 seront appliquées : le prospectus et l'annexe précontractuelle SFDR ont été mis à jour et sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :
<https://www.palatine-am.com/investisseur-institutionnel/monetaires/palatine-monetaire-standard>
 Rubrique Découvrir le fonds / Prospectus.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Palatine Monétaire Standard

Identifiant d'entité juridique :
969500O2EX7G6P0X4W08

Caractéristiques environnementales et sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ OUI

☒ NON

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de 39,39% d'investissement durables.

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxonomie de l'UE.

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxonomie de l'UE.

☐ ayant un objectif social

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %

☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durables.

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Palatine Monétaire Standard a promu des caractéristiques environnementales et sociales sur la période.

La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales et sociales est publiée ci-dessous en date de chaque fin de trimestre 2024.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille a été la suivante :

1 – Poche émetteurs corporates :

Indicateurs	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne annuelle
Respect des politiques d'exclusions	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% min.	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage minimum de réduction de l'univers d'investissement	20%	20%	20%	20%	20%
Pourcentage de valeurs investies ayant une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des NU	77,71%	81,51%	83,61%	86,18%	82,25%
Pourcentage de valeurs investies ayant de bonnes pratiques de gouvernance	100,00%	100,00%	98,35%	94,87%	98,30%
Pourcentage de valeurs investies dont le DNSH est limité	41,73%	33,99%	50,30%	47,87%	43,47%

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

2- Poche émetteurs publics :

Indicateurs	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne annuelle
Respect des politiques d'exclusions	100%	NA	NA	NA	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% min.	100%	NA	NA	NA	100%
Pourcentage minimum de réduction de l'univers d'investissement souverain	20%	20%	20%	20%	20%

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille par rapport à son indice de référence a été la suivante :

1- Poche émetteurs corporates :

Indicateur	31/03/2024		30/06/2024		30/09/2024		31/12/2024		Moyenne périodes	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	11,83	11,03	12,23	11,01	12,33	11,13	12,37	11,12	12,19	11,07
Intensité carbone scope 1 & 2 (en TCO2e/Meur)*	34,67	77,36	37,29	83,12	44,74	91,55	39,40	94,02	39,03	86,51
Couverture de l'intensité carbone	95,85%	94,34%	97,16%	93,87%	97,56%	94,38%	95,63%	94,09%	96,55%	94,17%
Exposition aux combustibles fossiles (en % d'actif)*	2%	10%	8%	10%	4%	9%	4%	10%	4%	10%
Couverture de l'exposition aux combustibles fossiles	99,45%	90,36%	98,39%	89,84%	98,93%	90,33%	98,56%	90,21%	98,83%	90,19%
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,25	0,25	0,34	0,23	0,35	0,23	0,39	0,23	0,33	0,23
Contribution ODD7 (de -1 à +1)	0,39	0,32	0,38	0,32	0,44	0,36	0,47	0,37	0,42	0,34
Contribution ODD12 (de -1 à +1)	0,39	0,35	0,42	0,33	0,44	0,35	0,50	0,36	0,44	0,35
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,42	0,34	0,39	0,33	0,42	0,35	0,49	0,36	0,43	0,35

*Ces indicateurs sont les indicateurs de surperformance définis dans le cadre du Label ISR en juillet 2023. Leurs couvertures au sein du portefeuille ont toujours été d'au moins 90% sur la période.

2- Poche émetteurs publics :

Indicateur	31/03/2023		30/06/2023		30/09/2023		31/12/2023		Moyenne périodes	
	Fonds	OCDE	Fonds	OCDE	Fonds	OCDE	Fonds	OCDE	Fonds	OCDE
Score ODD	16,46	15,83	NA	NA	NA	NA	NA	NA	16,46	15,83
Intensité carbone (en TCO2e/MeurPIB)*	384,83	487,05	NA	NA	NA	NA	NA	NA	384,83	487,05
Nombre de pays en violation des traités internationaux	0	0	NA	NA	NA	NA	NA	NA	0	0

○ ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateur	Moyenne 2T - 31/12/2022		Moyenne 4T - 31/12/2023		Moyenne 4T - 31/12/2024	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	11,49	10,82	11,40	10,96	12,19	11,07
Intensité carbone scope 1&2 (en TCO2e/Meur)*	NA	NA	110,84	103,37	39,03	86,51
Exposition aux combustibles fossiles (en % d'actif)	23,44%	9,16%	0,53%	7,79%	4%	10%
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,21	0,22	0,29	0,24	0,33	0,23
Contribution ODD7 (de -1 à +1)	0,35	0,23	0,39	0,26	0,42	0,34
Contribution ODD12 (de -1 à +1)	0,30	0,29	0,41	0,32	0,44	0,35
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,37	0,27	0,40	0,30	0,43	0,35

*Le reporting 2022 n'avait été établi que pour les 2 derniers trimestres de l'exercice 2022 et il comportait des indicateurs carbone sur un périmètre différent de celui utilisé en 2023 et en 2024. La comparaison sur ces indicateurs n'est donc pas pertinente.

○ Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le fonds Palatine Monétaire Standard avait comme objectif d'investissement durable environnemental :

- 1- Sélectionner des entreprises dont l'activité ne porte pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
 - a. 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM
 - b. 100% des investissements qualifiés de durables ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.

- 2- Investir dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable : 100% des valeurs qualifiées de durables ont eu une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des Nations Unies.
- 3- Investir dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques de gouvernance : 100% des valeurs qualifiées de durables avaient de bonnes pratiques de gouvernance pendant la période.

○ **Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Aucun investissement qualifié de durable n'a porté préjudice aux facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Au cours de la période, les principales incidences négatives du fonds ont été les suivantes :

Corporates			
		Valeurs	Couvertures
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	11 687	95,75%
	Émissions de GES de niveau 2	6 298	95,75%
	Émissions de GES de niveau 3	373 817	92,16%
	Émissions totales de GES	391 802	92,16%
2. Empreinte carbone		669	92,16%
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements		1 117	95,63%
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3,53%	98,56%
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation	50,26%	95,75%
	Production	0,83%	92,16%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Nace A	0	100,00%
	Nace B	NA	NA
	Nace C	0	90,10%
	Nace D	1	100,00%
	Nace E	1	100,00%
	Nace F	0	100,00%
	Nace G	0	100,00%
	Nace H	0	100,00%
	Nace L	0	91,62%
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		1,50%	81,19%
8. Rejets dans l'eau (t/MEur)		0,02	93,26%
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (t/MEur)		1,06	95,75%
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales		0%	100,00%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		0%	91,33%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé		15,98%	93,65%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance		41,43%	93,90%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)		0%	100%
Souverains			
15. Intensité de GES		384,83	100%
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		/	100%
Immobiliers			
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers		/	/
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique		/	/
Additionnels - Tableau 2 & 3			
II.2. Émissions de polluants atmosphériques		0,11	95,75%
III.15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption		3,70%	80,55%

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?

La prise en compte des principes directeurs de l'OCDE et des principes des NU se font en plusieurs étapes :

Au cours de la période :

- Gestion des controverses : Aucune valeur investie n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux droits humains.
- Compliance des entreprises investies aux principes des NU ou de l'OCDE : le portefeuille a détenu en moyenne 83,69% de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Evaluation des politiques de lutte contre la corruption : 96,30% des sociétés investies au sein de Palatine Monétaire Standard, ont présenté des politiques de lutte contre la corruption.
- Notation ESG : La note ESG moyenne est 12,19/20.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La part moyenne d'investissement ayant pris en compte des principales incidences négatives sur la période a été de plus de 43,47%.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Liste des 15 investissements principaux du produit financier au cours de la période :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
OSTRUM SRI MONEY 6M	NA	4,21%	France
PALATINE MONETAIRE COURT TERME (I)	NA	2,56%	France
DANBNK 0.5% 27/08/25	Activités financières et d'assurance	1,74%	Danemark
NEU MTN EIFFAGE 30/05/2025 EURIBOR 3 MONTHS 90 bps	Construction	1,67%	France
OSTRUM TRESO PLUS I EUR CAP	NA	1,63%	France
NEU MTN FROMAGERIES BEL 06/02/2025 EURIBOR 3 MONTHS 100 bps	Industrie manufacturière	1,28%	France
LEASYS 4.375% 12/07/24	Activités financières et d'assurance	0,91%	Italie
JCI 1.375% 02/25/25	Industrie	0,85%	Etats Unis
NEU MTN EIFFAGE 20/01/2025 EURIBOR 3 MONTHS 120 bps	Construction	0,77%	France
NYKRE 0.625% 01/17/25	Activités financières et d'assurance	0,76%	Danemark
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 310724 FIX 0.0		0,75%	Pays Bas
BPCEGP 0.625% 04/28/25	Activités financières et d'assurance	0,72%	France
EDENFP 1.375% 03/10/25	Industrie	0,66%	France
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 190924 FIX 0	Produits de base	0,65%	France
VIVENDI 050624 FIX 0.0	Information et communication	0,63%	France

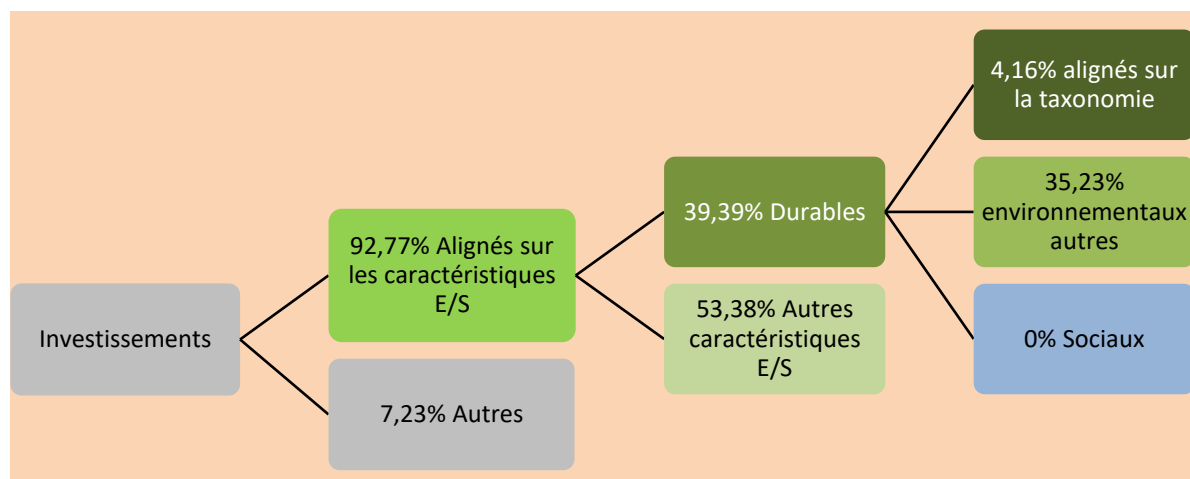
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissement** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2024 au 31/12/2024

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le produit financier a investi en moyenne 39,39% de son actif dans des investissements alignés à son objectif environnemental.

○ Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs au cours de la période a été la suivante :



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

○ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs d'investissement au cours de la période ont été les suivants :

- Industrie
- Finance
- Consommation de base
- Consommation discrétionnaire
- Service aux collectivités
- Santé
- Immobilier
- Technologies
- Télécommunication
- Matériaux

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburant à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE¹ ?

Ce produit financier n'avait pas d'objectif minimal d'investissements durables environnementaux alignés à la taxinomie de l'UE, mais a tout de même investi une part de ses fonds dans des activités conformes à cette taxinomie.

○ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie ?

- ☒ Oui
- ☒ Dans le gaz fossile
- ☒ Dans l'énergie nucléaire
- ☐ Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

○ Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Indicateurs	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne
Activité transitoire	0,14%	0,42%	0,22%	0,08%	0,22%
Activité habilitante	3,47%	3,83%	1,89%	2,78%	2,99%

○ Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part d'activités alignées à la taxinomie n'était pas mesurée pour les périodes précédentes.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Indicateurs	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne
Investissements durables environnementaux non alignés à la taxinomie	34,56%	29,85%	38,01%	38,50%	35,23%



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » durant la période représentaient 7,23% de l'actif. Il s'agit des investissements pour lesquels il n'y a pas suffisamment de données ESG disponibles et du cash ou assimilé



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles et normatives** : 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
- **Filtre notation ESG** :
 - 100% des valeurs investies ont une note ESG supérieure à la note seuil permettant une exclusion de 20% des moins bonnes valeurs de l'univers d'investissement. Cette note seuil a été revue trimestriellement tout au long de la période.
 - Note ESG moyenne sur la période est de 12,19/20, supérieure à celle de l'indice de référence qui est de 11,07/20.
- **Investissement durable** : Le fonds a investi 39,39% de son actif dans des investissements qualifiés de durables selon la méthodologie de Palatine AM.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

○ En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

○ Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

○ Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

○ Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

PALATINE MONETAIRE STANDARD

Société d'Investissement à Capital Variable

86 rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PALATINE MONETAIRE STANDARD

Société d'Investissement à Capital Variable

86 rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE MONETAIRE STANDARD constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	306 876 427,10
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	306 876 427,10
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	325 429 902,46
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	325 429 902,46
Non négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	72 176 557,91
OPCVM	72 176 557,91
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	223 397,47
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	704 706 284,94
Créances et comptes d'ajustement actifs	250 703,58
Comptes financiers	49 895 025,21
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	50 145 728,79
Total de l'actif I+II	754 852 013,73

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	725 824 929,54
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	28 352 071,85
Capitaux propres I	754 177 001,39
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	754 177 001,39
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	521 115,44
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	521 115,44
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	153 896,77
Concours bancaires	0,13
Sous-total autres passifs IV	153 896,90
Total Passifs : I+II+III+IV	754 852 013,73

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	6 825 180,04
Produits sur titres de créances	15 014 207,36
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	208 268,30
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	2 242 892,52
Sous-total produits sur opérations financières	24 290 548,22
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-16 004,69
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-3 033,50
Sous-total charges sur opérations financières	-19 038,19
Total revenus financiers nets (A)	24 271 510,03
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 736 811,61
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 736 811,61
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	22 534 698,42
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 676 588,31
Sous-total revenus nets I = (C+D)	20 858 110,11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	6 133 280,77
Frais de transactions externes et frais de cession	-130 124,77
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	6 003 156,00
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-251 394,66
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	5 751 761,34

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 732 818,85
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-31 857,58
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 700 961,27
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	41 239,13
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 742 200,40
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (L)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	28 352 071,85

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

La SICAV vise à permettre aux actionnaires d'obtenir un rendement supérieur à celui d'un placement monétaire €STR capitalisé diminué des frais de gestion réels. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

De plus, PALATINE MONETAIRE STANDARD promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'elle n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, elle contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.

La promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales se fera selon une méthodologie d'analyse ESG, notamment par la prise en compte de la notation ESG qui privilégie les émetteurs les mieux notés indépendamment de leur secteur d'activité dans la construction du portefeuille (approche Best in Universe). Cette méthodologie permet ainsi de promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) dans ce fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	830 820 463,61	900 059 411,23	781 555 329,46	802 181 018,01	754 177 001,39
Nombre de titres	325 944	354 191	307 371	304 762	275 738
Valeur liquidative unitaire	2 548,966	2 541,169	2 542,710	2 632,155	2 735,121
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,26	-5,34	-10,02	-6,14	20,85
Capitalisation unitaire sur revenu	0,36	-1,55	5,13	79,83	75,64

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J

- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds : FR0000299877 - Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	802 181 018,01
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 247 347 644,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 325 634 246,20
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	22 534 698,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	6 003 156,00
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 700 961,27
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	43 768,97 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	754 177 001,39

(*) 31.12.2024 : reprise

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	836 919	2 247 347 644,92
Actions rachetées durant l'exercice	-865 943	-2 325 634 246,20
Solde net des souscriptions/rachats	-29 024	-78 286 601,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	275 738	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PALATINE MONETAIRE STANDARD - C FR0000299877	Capitalisation	Capitalisation	EUR	754 177 001,39	275 738	2 735,121

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	306 876,43	253 432,28	53 444,15	0,00	0,00
Titres de créances	325 429,89	271 845,73	53 584,16	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	49 895,03	0,00	0,00	0,00	49 895,03
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	-320 071,00	320 071,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		205 207,01	427 099,31	0,00	49 895,03

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	48 609,17	52 469,30	117 617,85	88 180,11	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	210 392,81	77 140,83	35 891,56	2 004,70	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	49 895,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	218 191,99	-71 253,00	-102 331,00	-44 608,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	527 089,00	58 357,13	51 178,41	45 576,81	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 SEK +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 AUD +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 892,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	51,57	0,35	0,25	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-3 944,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-0,42	0,35	0,25	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	288 769,94	0,00	18 106,50
Titres de créances	192 359,72	45 618,60	87 451,57
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	481 129,66	45 618,60	105 558,07

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	11,50	0,00
CREDIT AGRICOLE CIB	64,51	0,00
NATIXIS	147,39	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
NATIXIS	250,70	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	121,36
NATIXIS	0,00	363,98
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	35,78
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Collatéraux	250 703,58
Total des créances		250 703,58
Dettes		
	Frais de gestion fixe	153 896,77
Total des dettes		153 896,77
Total des créances et des dettes		96 806,81

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 736 811,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			9 336 801,42
	FR0013476199	BPCE 0.25% 15-01-26	3 415 735,30
	FR0014007VF4	BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	2 930 076,39
	FR0013509726	BPCE 0.625% 28-04-25	2 990 989,73
TCN			0,00
OPC			36 011 339,54
	FR0010611335	PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	36 011 339,54
Instruments financiers à terme			161 200 000,00
	SWP031605501	OISEST/0.0/FIX/2.069	4 000 000,00
	SWP031590801	OISEST/0.0/FIX/2.095	3 000 000,00
	SWP031585101	OISEST/0.0/FIX/2.180	4 300 000,00
	SWP031473001	OISEST/0.0/FIX/2.260	4 000 000,00
	SWP031527601	OISEST/0.0/FIX/2.271	4 000 000,00
	SWP031480801	OISEST/0.0/FIX/2.289	3 000 000,00
	SWP031467701	OISEST/0.0/FIX/2.297	3 000 000,00
	SWP031527701	OISEST/0.0/FIX/2.411	3 000 000,00
	SWP031616401	OISEST/0.0/FIX/2.419	5 000 000,00
	SWP031547801	OISEST/0.0/FIX/2.573	2 400 000,00
	SWP031616501	OISEST/0.0/FIX/2.665	3 000 000,00
	SWP031605401	OISEST/0.0/FIX/2.689	3 000 000,00
	SWP031141601	OISEST/0.0/FIX/2.758	3 000 000,00
	SWP031113301	OISEST/0.0/FIX/2.810	2 500 000,00
	SWP031302301	OISEST/0.0/FIX/2.931	10 000 000,00
	SWP030999001	OISEST/0.0/FIX/2.942	3 000 000,00
	SWP031302401	OISEST/0.0/FIX/2.951	6 000 000,00
	SWP031081701	OISEST/0.0/FIX/2.953	3 500 000,00
	SWP031044901	OISEST/0.0/FIX/2.971	4 000 000,00
	SWP031081801	OISEST/0.0/FIX/3.054	2 200 000,00
	SWP030850001	OISEST/0.0/FIX/3.118	3 500 000,00
	SWP030917701	OISEST/0.0/FIX/3.134	4 000 000,00
	SWP031261601	OISEST/0.0/FIX/3.138	2 500 000,00
	SWP031341201	OISEST/0.0/FIX/3.159	5 000 000,00
	SWP031024801	OISEST/0.0/FIX/3.159	3 000 000,00
	SWP031320401	OISEST/0.0/FIX/3.197	2 000 000,00
	SWP030874601	OISEST/0.0/FIX/3.235	4 000 000,00
	SWP030062301	OISEST/0.0/FIX/3.238	3 000 000,00
	SWP030038301	OISEST/0.0/FIX/3.243	4 000 000,00
	SWP029909401	OISEST/0.0/FIX/3.267	7 000 000,00
	SWP029941801	OISEST/0.0/FIX/3.271	4 000 000,00
	SWP029942101	OISEST/0.0/FIX/3.275	2 300 000,00
	SWP029884401	OISEST/0.0/FIX/3.314	4 000 000,00
	SWP029952601	OISEST/0.0/FIX/3.33	6 000 000,00
	SWP030022201	OISEST/0.0/FIX/3.374	4 000 000,00
	SWP029989701	OISEST/0.0/FIX/3.38	5 000 000,00
	SWP030952101	OISEST/0.0/FIX/3.397	5 000 000,00
	SWP030828401	OISEST/0.0/FIX/3.442	5 000 000,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
	SWP030251901	OISEST/0.0/FIX/3.480	2 000 000,00
	SWP030209801	OISEST/0.0/FIX/3.491	4 000 000,00
	PSW038325	OISEST/FIX/2.0287	2 000 000,00
	PSW038313	OISEST/FIX/2.2268	4 000 000,00
Total des titres du groupe			206 548 140,96

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables**D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	20 858 110,11
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	20 858 110,11
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 858 110,11

Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	20 858 110,11
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	20 858 110,11
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 858 110,11
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	20 858 110,11
Total	20 858 110,11
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées et latentes nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 751 761,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	5 751 761,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 751 761,34

Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 751 761,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 751 761,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 751 761,34
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	5 751 761,34
Total	5 751 761,34
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			306 876 427,10	40,69
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			306 876 427,10	40,69
Automobiles			4 048 624,81	0,54
VOLKSWAGEN LEASING 1.375% 20-01-25	EUR	4 000 000	4 048 624,81	0,54
Banques commerciales			88 234 065,90	11,70
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	4 000 000	3 976 144,11	0,53
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 926 790,68	0,52
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	4 000 000	4 076 120,55	0,54
BPCE 0.25% 15-01-26	EUR	3 500 000	3 415 735,30	0,45
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 930 076,39	0,39
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	3 000 000	2 990 989,73	0,40
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 956 311,64	0,66
CAN IMP BK E3R+0.47% 17-07-26	EUR	5 000 000	5 045 497,22	0,67
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01% 28-01-26	EUR	5 500 000	5 339 414,43	0,71
CRED SUIS SA GROUP AG 3.25% 02-04-26	EUR	6 400 000	6 556 974,47	0,87
ING GROEP NV 2.125% 23-05-26	EUR	3 000 000	3 029 138,63	0,40
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	6 308 000	6 183 025,08	0,82
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	8 000 000	8 192 713,42	1,08
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.184% 13-04-26	EUR	5 000 000	4 850 579,04	0,64
RABOBK 1.25% 23-03-26	EUR	2 000 000	1 986 112,05	0,26
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	4 000 000	3 956 489,86	0,52
RCI BANQUE E3R+0.71% 14-09-26	EUR	3 000 000	3 007 074,67	0,40
SG 0.125% 17-11-26	EUR	5 000 000	4 879 370,55	0,65
SG 2.625% 22-01-25 EMTN	USD	4 000 000	3 892 582,25	0,52
UBS AG LONDON BRANCH E3R+0.35% 12-04-26	EUR	5 000 000	5 042 925,83	0,67
Biens de consommation durables			3 007 550,50	0,40
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 04-09-25	EUR	1 000 000	1 002 854,22	0,13
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 10-03-25	EUR	2 000 000	2 004 696,28	0,27
Boissons			4 613 207,04	0,61
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	4 600 000	4 613 207,04	0,61
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 753 276,05	0,37
CARREFOUR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	2 753 000	2 753 276,05	0,37
Distribution spécialisée			8 440 520,07	1,12
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	5 500 000	5 390 275,00	0,72
ARVAL SERVICE LEASE 4.25% 11-11-25	EUR	3 000 000	3 050 245,07	0,40
Electricité			12 907 873,43	1,71
RTE EDF 1.625% 27/11/25 EMTN	EUR	6 000 000	5 952 889,32	0,79
SSE 1.25% 16-04-25 EMTN	EUR	3 000 000	3 010 872,33	0,40
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.125% 25-07-25	EUR	4 000 000	3 944 111,78	0,52
Equipements électriques			2 050 571,51	0,27
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	2 000 000	2 050 571,51	0,27
Equipements et fournitures médicaux			5 015 747,95	0,67
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 2.625% 15-10-25	EUR	5 000 000	5 015 747,95	0,67

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FPI Bureautiques			7 964 760,70	1,06
GECINA 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	4 000 000	4 054 005,25	0,54
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 1.5% 29-05-25	EUR	3 900 000	3 910 755,45	0,52
Gestion immobilière et développement			12 928 774,08	1,71
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	9 200 000	8 961 076,00	1,18
VONOVIA SE 1.125% 08-09-25	EUR	4 000 000	3 967 698,08	0,53
Hôtels, restaurants et loisirs			5 585 160,64	0,74
SODEXO 0.75% 27-04-25	EUR	5 598 000	5 585 160,64	0,74
Industrie aérospatiale et défense			4 176 016,27	0,55
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	4 300 000	4 176 016,27	0,55
Logiciels			8 207 822,36	1,09
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375% 25-02-25	EUR	8 137 000	8 207 822,36	1,09
Marches de capitaux			23 113 545,05	3,06
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	4 000 000	3 910 930,71	0,52
HSBC CONTINENTAL EUROPE E3R+0.42% 10-05-26	EUR	2 900 000	2 919 923,97	0,39
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	9 300 000	9 238 051,81	1,22
NATL BANK OF CANADA E3R+0.4% 06-11-26	EUR	3 000 000	3 016 390,50	0,40
NATL BANK OF CANADA OISEST+0.28% 27-10-25	EUR	4 000 000	4 028 248,06	0,53
Produits chimiques			3 032 638,36	0,40
ECOLAB 2.625% 08-07-25	EUR	3 000 000	3 032 638,36	0,40
Produits pour l'industrie du bâtiment			2 998 952,88	0,40
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10-08-25	EUR	3 000 000	2 998 952,88	0,40
Services aux collectivités			2 097 370,40	0,28
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.75% 10-09-25	EUR	2 100 000	2 097 370,40	0,28
Services clientèle divers			16 904 729,75	2,24
AYVENS 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	3 000 000	3 075 722,88	0,41
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	9 200 000	9 271 836,87	1,22
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 531 361,11	0,34
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 025 808,89	0,27
Services de télécommunication diversifiés			5 983 270,27	0,79
PRO 1.875% 01-10-25 EMTN	EUR	3 000 000	2 994 348,08	0,40
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.495% 11-09-25	EUR	3 000 000	2 988 922,19	0,39
Services financiers diversifiés			49 710 969,38	6,59
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.01% 11-05-26	EUR	4 000 000	3 850 977,53	0,51
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 17-07-25	EUR	4 400 000	4 366 569,04	0,58
CODEIS SECURITIES OISEST+0.17% 12-12-25	EUR	3 000 000	3 005 192,01	0,40
DIAGEO FINANCE 3.5% 26-06-25	EUR	3 000 000	3 061 059,86	0,41
EUROCLEAR BANK 0.125% 07-07-25	EUR	2 231 000	2 200 969,82	0,29
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 0.625% 03-12-25	EUR	7 000 000	6 868 726,03	0,91
OP CORPORATE BANK 0.5% 12-08-25	EUR	5 000 000	4 943 876,03	0,66
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.1% 17-10-25	EUR	15 000 000	15 101 304,69	1,99
SG LUXEMBOURG OISEST+0.17% 12-06-25	EUR	3 000 000	3 005 192,01	0,40
VOLVO TREASURY AB 1.625% 26-05-25	EUR	1 592 000	1 599 425,92	0,21
VOLVO TREASURY AB E3R+0.38% 22-05-26	EUR	1 700 000	1 707 676,44	0,23

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services liés aux technologies de l'information			25 084 540,25	3,33
CAPGEMINI SE 0.625% 23-06-25	EUR	7 700 000	7 643 464,07	1,01
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	8 000 000	8 044 313,44	1,08
THALES SA	EUR	3 000 000	2 892 000,00	0,38
THALES SERVICES SAS 4.0% 18-10-25	EUR	6 400 000	6 504 762,74	0,86
Soins et autres services médicaux			5 009 169,18	0,66
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 0.75% 08-03-25	EUR	5 000 000	5 009 169,18	0,66
Textiles, habillement et produits de luxe			3 007 270,27	0,40
KERING 1.25% 05-05-25 EMTN	EUR	3 000 000	3 007 270,27	0,40
TITRES DE CRÉANCES			325 429 902,46	43,15
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			325 429 902,46	43,15
Automobiles			22 410 873,42	2,97
RENAULT SA 030225 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 986 019,64	0,66
RENAULT SA 100125 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 994 374,98	1,06
RENAULT SA 100325 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 474 959,01	0,59
RENAULT SA 230425 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 955 519,79	0,66
Banques commerciales			38 466 575,33	5,10
CA AUTO BANK S.P.A. 180225 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 984 639,04	0,53
CIC PARIS 230725 OISEST 0.32	EUR	4 000 000	4 070 092,24	0,54
CREDIT MUTUEL ARKEA 310125 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 990 534,62	0,53
CREDITO EMILIANO 040325 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 985 114,99	0,40
CREDITO EMILIANO SPA 160425 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 455 586,68	0,72
ING BANK NEDERLAND NV 250325 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 974 991,54	0,53
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 061125 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 937 782,40	0,39
SOCIETE GENERALE 020725 OISEST 0.3	EUR	4 000 000	4 072 647,52	0,54
SOCIETE GENERALE 040725 OISEST 0.3	EUR	3 000 000	3 049 167,83	0,40
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110725 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 946 018,47	0,52
Composants automobiles			20 227 670,72	2,68
OPMOBILITY 030125 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 999 819,84	0,27
OPMOBILITY 030325 FIX 0.0	EUR	1 000 000	994 673,85	0,13
OPMOBILITY 130125 FIX 0.0	EUR	1 300 000	1 298 713,24	0,17
OPMOBILITY 240125 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 996 044,17	0,26
VALEO SA 170225 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 984 809,42	0,53
VALEO SA 270225 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 953 610,20	1,32
Construction et ingénierie			24 143 659,05	3,20
GROU E E3R+0.9% 17-12-26	EUR	2 000 000	2 004 701,53	0,27
GROU E E3R+0.9% 30-05-25	EUR	13 000 000	13 088 302,50	1,73
GROU E E3R+1.2% 20-01-25	EUR	6 000 000	6 057 964,50	0,80
GROUPE EIFFAGE 310125 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 992 690,52	0,40
Crédit à la consommation			3 941 626,09	0,52
CREDIT AGRICOLE LEASING 290725 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 941 626,09	0,52
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			23 894 315,34	3,17
CARREFOUR S A 220425 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 957 896,03	0,66
METRO AG 060325 FIX 0.0	EUR	1 000 000	994 649,63	0,13
METRO AG 280225 FIX 0.0	EUR	1 000 000	995 120,34	0,13
RENRENER NACI ZCP 03-02-25	EUR	3 000 000	2 991 691,08	0,40

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAVENCIA SA 180225 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 972 406,49	0,92
SAVENCIA SA 310125 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 982 551,77	0,93
Divertissement			20 344 119,06	2,70
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 220425 FIX 0.	EUR	16 000 000	15 859 020,79	2,11
VIVENDI 040225 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 312,17	0,26
VIVENDI 140225 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 490 786,10	0,33
Electricité			4 966 536,60	0,66
EDF 030425 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 972 114,18	0,53
SSE PLC. 110325 FIX 0.0	EUR	1 000 000	994 422,42	0,13
Equipements électriques			7 456 224,09	0,99
ALSTOM SA 050325 FIX 0.0	EUR	1 000 000	994 887,85	0,13
ALSTOM SA 270225 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 488 395,23	0,33
ALSTOM SA 310325 FIX 0.0	EUR	1 000 000	992 882,93	0,13
NEXANS SA 200325 FIX 0.0	EUR	500 000	496 798,29	0,07
NEXANS SA 240325 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 483 259,79	0,33
FPI de détail			1 998 117,23	0,26
CARMILA SA 130125 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 998 117,23	0,26
FPI Soins de Santé			2 972 482,74	0,39
COFINIMMO SA 020525 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 972 482,74	0,39
Gestion et promotion immobilière			15 862 747,83	2,10
CDC HABITAT 060325 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 984 375,38	0,40
CDC HABITAT 080425 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 961 232,27	0,65
CDC HABITAT 120825 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 951 039,89	0,39
CDC HABITAT 140325 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 982 476,62	0,40
CDC HABITAT 140425 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 983 623,67	0,26
Infrastructure de transports			3 496 052,06	0,46
ABERTIS INFRAESTRUCTURAS SA 160125 FIX 0	EUR	3 500 000	3 496 052,06	0,46
Logiciels			4 066 932,97	0,54
VINCI SA 200125 OISEST 0.19	EUR	4 000 000	4 066 932,97	0,54
Marches de capitaux			20 879 309,26	2,77
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 240425	EUR	3 000 000	2 975 156,78	0,39
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 050825 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 940 627,66	0,52
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 150425 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 976 985,75	0,39
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV 170125 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 992 184,44	0,81
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FIN NV 150125	EUR	5 000 000	4 994 354,63	0,66
Produits alimentaires			28 035 650,86	3,72
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 100225 FIX 0	EUR	2 000 000	1 993 128,92	0,26
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 150125 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 497 099,58	0,33
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 220125 FIX 0	EUR	1 000 000	998 216,13	0,13
BEL E3R+1.0% 06-02-25	EUR	10 000 000	10 070 520,83	1,35
BEL SA 230125 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 990 024,23	0,66
BEL SA 290125 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 989 744,46	0,53
BONDUELLE 060125 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 499 118,03	0,33
BONDUELLE 270125 FIX 0.0	EUR	1 000 000	997 798,68	0,13

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits chimiques			2 957 202,71	0,39
AKZO NOBEL NV 210725 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 957 202,71	0,39
Produits pharmaceutiques			2 989 366,33	0,40
COVESTRO AG 130225 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 989 366,33	0,40
Services aux collectivités			3 078 468,70	0,41
VEOLIA ENVIRONNEMENT 020525 OISEST 0.245	EUR	3 000 000	3 078 468,70	0,41
Services aux entreprises			22 901 614,75	3,04
ELIS SA EX HOLDELIS SA 080125 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 997 330,51	0,66
ELIS SA EX HOLDELIS SA 100325 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 965 366,66	0,80
ELIS SA EX HOLDELIS SA 130125 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 995 107,50	0,66
SOCIETE BIC 130225 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 993 363,23	0,26
SOCIETE BIC 270525 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 950 446,85	0,66
Services de télécommunication diversifiés			6 984 026,29	0,93
TELE EURO BV ZCP 07-01-25	EUR	2 000 000	1 999 152,89	0,27
TELEFONICA EUROPE BV 070225 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 984 873,40	0,66
Services financiers diversifiés			33 881 533,74	4,49
BANQUE FEDERATIVE 311025 OISEST 0.33	EUR	4 000 000	4 025 357,28	0,53
CA AUTO BANK S.P.A IRISH BRANCH 250325 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 974 389,70	0,53
CA CONSUMER FINANCE 110325 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 983 804,18	0,40
COFACE S A E ZCP 06-03-25	EUR	2 000 000	1 990 076,24	0,26
COFACE S A ZCP 02-05-25	EUR	1 500 000	1 486 648,90	0,20
LA DIFF INDU ET AU ZCP 13-02-25	EUR	5 000 000	4 982 521,07	0,66
MEDIOBANCA INTERNATIONAL 020525 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 982 395,01	0,26
RECKITT BENCKI 270125 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 982 417,06	1,05
SGS NEDERLAND HOLDING BV 080525 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 484 950,62	0,20
SGS NEDERLAND HOLDING BV 130225 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 988 973,68	0,40
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			9 474 797,29	1,26
CDC HABITAT SOCIAL SA D HLM 310125 FIX 0	EUR	7 000 000	6 982 736,93	0,93
ICADE PROMOTION 060225 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 492 060,36	0,33
TITRES D'OPC			72 176 557,91	9,57
OPCVM			72 176 557,91	9,57
Gestion collective			72 176 557,91	9,57
OSTRUM SRI MONEY 6M I	EUR	3 246	36 165 218,37	4,80
PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	EUR	1 045	36 011 339,54	4,77
Total			704 482 887,47	93,41

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/EUR/20250122	0,00	-224 879,02	EUR	3 719 705,00	USD	-3 944 584,02
Total	0,00	-224 879,02		3 719 705,00		-3 944 584,02

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
FIX/2.3023/OISEST/0.	5 000 000	0,00	-1 889,32	5 000 000,00
FIX/2.3453/OISEST/0.	4 000 000	0,00	-2 696,36	4 000 000,00
FIX/2.4628/OISEST/0.	4 000 000	6 904,57	0,00	4 000 000,00
FIX/2.6478/OISEST/0.	2 200 000	0,00	-690,04	2 200 000,00
FIX/2.7333/OISEST/0.	3 500 000	3 490,59	0,00	3 500 000,00
FIX/2.8893/OISEST/0.	8 000 000	3 052,45	0,00	8 000 000,00
FIX/3.5088/OISEST/0.	7 000 000	4 569,02	0,00	7 000 000,00
FIX/3.5568/OISEST/0.	2 300 000	1 116,25	0,00	2 300 000,00
FIX/3.5718/OISEST/0.	8 000 000	2 594,46	0,00	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.006	2 000 000	2 741,12	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.069	4 000 000	2 046,76	0,00	4 000 000,00

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.095	3 000 000	2 494,86	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.123	3 000 000	2 036,68	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.124	3 000 000	2 396,65	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.137	5 000 000	3 195,03	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.172	4 000 000	351,91	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.180	4 300 000	0,00	-379,77	4 300 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.247	5 000 000	1 675,12	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.260	4 000 000	1 122,21	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.271	4 000 000	0,00	-7 376,19	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.287	5 000 000	212,46	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.289	3 000 000	771,42	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.297	3 000 000	0,00	-1 349,73	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.316	5 500 000	0,00	-3 759,97	5 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.323	2 600 000	0,00	-3 897,23	2 600 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.324	3 708 000	0,00	-5 608,33	3 708 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.338	3 000 000	1 263,25	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.345	8 000 000	11,98	0,00	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.355	3 000 000	1 357,52	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.356	2 700 000	0,00	-3 226,22	2 700 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.411	3 000 000	0,00	-2 375,48	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.412	3 000 000	1 478,15	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.419	5 000 000	541,10	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.426	3 400 000	0,00	-2 067,73	3 400 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.428	4 000 000	0,00	-2 134,31	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.430	5 000 000	1 340,00	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.434	3 000 000	453,81	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.493	3 500 000	0,00	-8 972,87	3 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.512	5 000 000	2 405,45	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.516	3 000 000	1 127,27	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.573	2 400 000	482,20	0,00	2 400 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.616	3 000 000	294,81	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.639	4 000 000	0,00	-5 086,44	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.665	3 000 000	433,08	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.684	4 000 000	0,00	-17 102,82	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.689	3 000 000	398,33	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.722	3 000 000	578,25	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.758	3 000 000	0,00	-11 003,02	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.810	2 500 000	0,00	-8 073,72	2 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.865	4 000 000	0,00	-1 940,46	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.867	3 100 000	265,64	0,00	3 100 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.882	3 000 000	750,77	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.889	10 642 000	1 349,43	0,00	10 642 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.891	6 000 000	718,48	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.899	4 000 000	0,00	-5 380,96	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.903	2 231 000	0,00	-1 475,33	2 231 000,00

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.924	5 500 000	0,00	-1 865,46	5 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.930	3 000 000	0,00	-7 044,53	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.931	10 000 000	0,00	-2 549,40	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.942	3 000 000	0,00	-6 296,78	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.951	6 000 000	0,00	-2 189,14	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.953	3 500 000	0,00	-6 487,43	3 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.971	4 000 000	0,00	-8 329,97	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.975	1 700 000	0,00	-2 299,26	1 700 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.988	3 000 000	0,00	-3 687,28	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.020	4 000 000	0,00	-21 271,43	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.054	2 200 000	0,00	-2 873,86	2 200 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.056	2 753 000	0,00	-4 526,14	2 753 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.076	2 900 000	0,00	-4 424,70	2 900 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.118	3 500 000	0,00	-31 161,17	3 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.134	2 000 000	0,00	-975,16	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.134	4 000 000	0,00	-13 350,17	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.138	2 500 000	0,00	-1 756,48	2 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.148	8 137 000	3 690,08	0,00	8 137 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.159	5 000 000	19,46	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.159	3 000 000	0,00	-2 216,12	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.161	3 500 000	0,00	-69,54	3 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.178	7 000 000	0,00	-991,05	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.197	2 000 000	0,00	-65,74	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.218	8 000 000	3 620,83	0,00	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.229	5 000 000	1 272,19	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.235	4 000 000	0,00	-15 110,85	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.238	3 000 000	11 697,71	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.239	4 000 000	1 441,54	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.241	3 000 000	0,00	-12 086,16	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.243	4 000 000	15 578,07	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.267	7 000 000	22 349,26	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.271	4 000 000	15 971,78	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.274	3 000 000	0,00	-317,11	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.275	2 300 000	9 078,10	0,00	2 300 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.290	3 000 000	0,00	-651,09	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.306	2 000 000	6 814,68	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.314	4 000 000	15 044,62	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.324	4 000 000	0,00	-17 511,42	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.328	4 000 000	9 662,72	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.329	4 000 000	0,00	-5 438,92	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.33	6 000 000	20 359,66	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.371	5 000 000	0,00	-5 087,82	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.374	4 000 000	10 442,84	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.38	5 000 000	13 451,33	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.397	5 000 000	0,00	-2 513,81	5 000 000,00

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/3.425	3 000 000	1 772,53	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.442	5 000 000	0,00	-10 496,95	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.480	2 000 000	469,00	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.491	4 000 000	2 502,66	0,00	4 000 000,00
OISEST/FIX/2.0233	2 000 000	0,00	-2 236,23	2 000 000,00
OISEST/FIX/2.0287	2 000 000	2 137,33	0,00	2 000 000,00
OISEST/FIX/2.2268	4 000 000	0,00	-3 141,60	4 000 000,00
OISEST/FIX/2.9033	3 000 000	0,00	-347,06	3 000 000,00
OISEST/FIX/2.9693	4 000 000	0,00	-199,41	4 000 000,00
OISEST/FIX/3.0073	4 000 000	0,00	-180,88	4 000 000,00
Sous-total 3.		223 397,47	-296 236,42	442 071 000,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		223 397,47	-296 236,42	442 071 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	704 482 887,47
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-224 879,02
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-72 838,95
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	50 145 728,79
Autres passifs (-)	-153 896,90
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	754 177 001,39

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C	EUR	275 738	2 735,121

PALATINE MONETAIRE STANDARD

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	753 362 844,82	746 295 958,76
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	194 591 579,84	197 251 852,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	194 591 579,84	197 251 852,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	480 504 789,81	529 664 441,43
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	409 816 029,11	393 910 010,78
Titres de créances négociables	409 816 029,11	378 964 290,32
Autres titres de créances	0,00	14 945 720,46
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	70 688 760,70	135 754 430,65
Organismes de placement collectif	78 266 475,17	19 379 664,35
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	78 266 475,17	19 379 664,35
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	14 401 227,86	0,00
Opérations de change à terme de devises	14 339 227,86	0,00
Autres	62 000,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	49 391 021,05	35 658 316,12
Liquidités	49 391 021,05	35 658 316,12
TOTAL DE L'ACTIF	817 155 093,73	781 954 274,88

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	779 722 542,07	783 057 955,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 872 968,95	-3 081 420,25
Résultat de l'exercice (a,b)	24 331 444,89	1 578 794,62
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	802 181 018,01	781 555 329,46
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	14 973 886,94	398 945,30
Opérations de change à terme de devises	14 542 286,85	0,00
Autres	431 600,09	398 945,30
COMPTES FINANCIERS	188,78	0,12
Concours bancaires courants	188,78	0,12
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	817 155 093,73	781 954 274,88

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 332 938,40	74 619,36
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 036 026,31	2 119 485,10
Produits sur titres de créances	14 795 847,79	1 024 480,29
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	26 164 812,50	3 218 584,75
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9,28	92 703,30
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	9,28	92 703,30
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	26 164 803,22	3 125 881,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 863 741,75	1 688 981,05
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	24 301 061,47	1 436 900,40
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	30 383,42	141 894,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	24 331 444,89	1 578 794,62

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000299877 - Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Commission de surperformance

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit : La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'€str capitalisé, sur la période d'observation, l'année civile. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant au début de l'année 2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices

antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	781 555 329,46	900 059 411,23
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 665 713 348,89	1 758 942 000,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 672 181 122,35	-1 877 004 165,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 137 966,41	142 950,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 024 235,24	-3 535 915,95
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	376 805,85	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-576 422,45	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	-21 887,13	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 900 173,10	1 514 148,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>5 762 656,45</i>	<i>862 483,35</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-862 483,35</i>	<i>651 664,86</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	24 301 061,47	1 436 900,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	802 181 018,01	781 555 329,46

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	65 861 032,27	8,21
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	128 730 547,57	16,05
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	194 591 579,84	24,26
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	70 688 760,70	8,81
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	39 381 692,72	4,91
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	294 686 555,71	36,73
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	75 747 780,68	9,45
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	480 504 789,81	59,90
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	128 730 547,57	16,05	0,00	0,00	65 861 032,27	8,21	0,00	0,00
Titres de créances	423 829 910,91	52,83	17 293 186,18	2,16	39 381 692,72	4,91	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 391 021,05	6,16
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188,78	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	70 113 329,60	8,74	22 733 649,01	2,83	101 744 601,23	12,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	420 237 858,66	52,39	30 971 774,82	3,86	29 295 156,33	3,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	49 391 021,05	6,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	188,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 AUD		Devise 3 USD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	14 516 723,57	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2,18	0,00	0,50	0,00	0,02	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	14 542 286,85	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	188,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	14 339 227,86
	Coupons et dividendes en espèces	62 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		14 401 227,86
DETTES		
	Vente à terme de devise	14 542 286,85
	Frais de gestion fixe	131 393,77
	Frais de gestion variable	256 437,35
	Autres dettes	43 768,97
TOTAL DES DETTES		14 973 886,94
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-572 659,08

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	1 029 584	2 665 713 348,89
Actions rachetées durant l'exercice	-1 032 193	-2 672 181 122,35
Solde net des souscriptions/rachats	-2 609	-6 467 773,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	304 762	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 545 724,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	77 871,78
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	240 145,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			39 457 389,47
	FR0010611335	PALATINE MONET CT I	39 457 389,47
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			39 457 389,47

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	24 331 444,89	1 578 794,62
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	24 331 444,89	1 578 794,62

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 331 444,89	1 578 794,62
Total	24 331 444,89	1 578 794,62

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 872 968,95	-3 081 420,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 872 968,95	-3 081 420,25

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 872 968,95	-3 081 420,25
Total	-1 872 968,95	-3 081 420,25

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	1 009 891 138,54	830 820 463,61	900 059 411,23	781 555 329,46	802 181 018,01
Nombre de titres	395 495	325 944	354 191	307 371	304 762
Valeur liquidative unitaire	2 553,486	2 548,966	2 541,169	2 542,710	2 632,155
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,56	-4,26	-5,34	-10,02	-6,14
Capitalisation unitaire sur résultat	9,92	0,36	-1,55	5,13	79,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE BK 1.0% 19-11-25 EMTN	EUR	3 500 000	3 409 313,28	0,43
SCHAEFFLER AG 1.875% 26-03-24	EUR	7 822 000	7 893 946,37	0,98
TOTAL ALLEMAGNE			11 303 259,65	1,41
CANADA				
DAIMLER TRUCKS FINANCE CANADA E3R+0.5% 18-03-25	EUR	6 000 000	6 020 968,67	0,75
TOTAL CANADA			6 020 968,67	0,75
DANEMARK				
DANSKE BK 0.5% 27-08-25	EUR	20 938 000	20 517 403,63	2,56
NYKREDIT E3R+1.0% 25-03-24	EUR	5 500 000	5 515 707,39	0,69
TOTAL DANEMARK			26 033 111,02	3,25
ESPAGNE				
BANCO NTANDER E3R 11-02-25	EUR	19 800 000	19 968 595,35	2,49
TOTAL ESPAGNE			19 968 595,35	2,49
FRANCE				
ALD 0.0% 23-02-24 EMTN	EUR	3 700 000	3 679 021,00	0,46
AUCHAN 2.625% 30-01-24 EMTN	EUR	19 600 000	20 042 729,10	2,50
BPCE ISSUER E3R+0.4% 18-07-25	EUR	3 700 000	3 735 714,76	0,47
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	4 300 000	4 329 095,49	0,54
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	2 900 000	2 877 302,35	0,36
RENAULT 1.0% 18-04-24 EMTN	EUR	6 000 000	5 980 042,95	0,75
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA E3R+0.58% 12-03-25	EUR	4 400 000	4 410 684,67	0,55
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	14 400 000	14 379 183,74	1,79
SG E3R+0.8% 22-05-24 EMTN	EUR	8 500 000	8 569 578,17	1,06
VALEO 3.25% 22/01/24 EMTN	EUR	3 800 000	3 918 325,23	0,49
TOTAL FRANCE			71 921 677,46	8,97
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.85% 13-01-25	EUR	4 000 000	4 056 151,56	0,51
FCA BANK E3R+1.6% 24-03-24	EUR	12 500 000	12 542 156,94	1,56
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	1 000 000	977 630,05	0,12
TOTAL IRLANDE			17 575 938,55	2,19
ITALIE				
INTE E3R+0.63% 17-03-25 EMTN	EUR	1 038 000	1 041 474,76	0,13
UNICREDIT 1.25% 25-06-25 EMTN	EUR	3 000 000	2 975 722,13	0,37
TOTAL ITALIE			4 017 196,89	0,50
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 3.125% 17-01-24 EMTN	GBP	12 272 000	14 516 723,57	1,81
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 534 171,23	0,19
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 2.0% 04-03-25	EUR	2 159 000	2 187 081,39	0,27
VODAFONE GROUP 3.1% 03-01-79	EUR	2 000 000	2 004 720,00	0,25
TOTAL ROYAUME-UNI			20 242 696,19	2,52
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	3 500 000	3 503 320,98	0,43
UBS GROUP AG 1.25% 17-04-25	EUR	14 000 000	14 004 815,08	1,75
TOTAL SUISSE			17 508 136,06	2,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			194 591 579,84	24,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			194 591 579,84	24,26
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ALSTOM SA 050124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 996 455,02	0,62
ALSTOM SA 310124 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 935 884,50	2,11
ALTEN SYSTEMES 020224 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 984 199,77	0,49
AVRIL SCA 270224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 964 735,76	0,62
AVRIL SCA 290224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 963 549,07	0,62
BEL E3R+1.0% 06-02-25	EUR	10 000 000	10 122 610,00	1,26
BEL SA 290124 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 477 254,04	0,81
CDC HABITAT 120124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 970 396,66	2,49
CDC HABITAT SOCIAL SA D HLM 310124 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 974 371,51	0,87
COFACE 060324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 985 166,12	0,24
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 050224 FIX 0	EUR	2 000 000	1 991 236,68	0,25
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 110324 FIX 0	EUR	3 200 000	3 172 897,11	0,40
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 190324 FIX 0	EUR	10 000 000	9 906 177,49	1,23
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 220124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 986 361,88	0,62
DECATHLON SA 110124 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 994 518,19	0,50
DECATHLON SA 290124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 993 158,48	0,25
ELIS SA EX HOLDELIS SA 110124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 998,15	0,62
ELIS SA EX HOLDELIS SA 150424 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 975 654,34	0,25
ELIS SA EX HOLDELIS SA 220124 FIX 0.0	EUR	1 000 000	997 318,76	0,13
ERAMET S.A. 170124 FIX 0.0	EUR	1 000 000	997 889,46	0,13
ERAMET S.A. 200224 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 927 108,14	1,48
FINANCIERE MAR 080224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 953 285,91	1,24
FINANCIERE MAR 120224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 948 638,50	1,24
FINANCIERE MAR 280324 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 464 091,14	0,43
FORVIA 040624 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 852 470,40	0,98
FORVIA 050424 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 929 289,60	0,74
FORVIA 060324 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 934 083,63	0,99
GROU E E3R+0.3% 31-01-24	EUR	5 000 000	5 037 023,89	0,63
GROU E E3R+1.2% 20-01-25	EUR	6 000 000	6 100 450,50	0,76
GROUPE EIFFAGE 300525 E3R 0.9	EUR	13 000 000	13 072 095,83	1,63
ILIAD SA 040324 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 920 932,92	1,24
ILIAD SA 110324 FIX 0.0	EUR	7 200 000	7 137 107,81	0,89
ITM ENTREPRISES 110124 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 995 853,74	0,37
ITM ENTREPRISES 120124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 514,56	0,62
ITM ENTREPRISES 280324 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 949 549,38	0,62
LAGARDERE SA 040324 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 960 697,50	0,62
LAGARDERE SA 180124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 988 442,06	0,63
LAGARDERE SA 230124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 970 812,11	1,24
NEXANS SA 060324 FIX 0.0	EUR	8 500 000	8 431 411,17	1,05
NEXANS SA 200324 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 970 889,00	0,37
NEXANS SA 250124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 984 243,97	0,62
ORANO SA 090124 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 983 802,10	1,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORANO SA 230124 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 986 128,59	0,63
PSA BANQUE FRANCE 190924 OISEST 0.33	EUR	5 000 000	5 059 582,38	0,63
PSA BANQUE FRANCE 230224 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 955 939,92	0,87
QUADIENT SA 050124 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 995 682,11	0,75
RENAULT SA 190124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 976 953,24	1,25
SAVENCIA SA 120224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 949 933,04	1,24
SAVENCIA SA 170124 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 496 919,34	0,18
SEB E3R+0.8% 15-11-24	EUR	5 000 000	5 049 512,50	0,63
SOFIPROTEOL 160124 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 988 095,33	0,75
SONEPAR 080124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 979 650,73	2,49
SOPRA STERIA GROUP 120724 OISEST 0.5	EUR	5 000 000	5 105 265,60	0,64
SOPRA STERIA GROUP 190124 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 494 328,17	0,31
SOPRA STERIA GROUP 290124 OISEST 0.38	EUR	7 000 000	7 128 338,20	0,88
TELEPERFORMANCE SE 270224 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 952 349,75	0,87
TELEPERFORMANCE SE 300124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 964 117,55	1,24
TELEPERFORMANCE SE ZCP 29-02-24	EUR	10 000 000	9 934 631,45	1,24
VALEO SA 270224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 929 390,72	1,23
TOTAL FRANCE			404 834 445,47	50,47
PAYS-BAS				
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 310124 FIX 0.	EUR	5 000 000	4 981 583,64	0,62
TOTAL PAYS-BAS			4 981 583,64	0,62
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			409 816 029,11	51,09
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SANTANDER CONSUMER BANK AG 050224 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 957 497,80	1,24
TOTAL ALLEMAGNE			9 957 497,80	1,24
ESPAGNE				
ACCI FINA FILI ZCP 22-02-24	EUR	5 000 000	4 966 187,71	0,62
ACCIONA FINANCIACION FILIALES 120224 FIX	EUR	5 000 000	4 972 414,70	0,62
ACCIONA FINANCIACION FILIALES 140224 FIX	EUR	17 000 000	16 901 971,38	2,11
TOTAL ESPAGNE			26 840 573,79	3,35
PAYS-BAS				
SGS NEDE HOLD BV ZCP 29-01-24	EUR	15 000 000	14 946 925,96	1,86
SGS NEDERLAND HOLDING BV 100124 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 994 801,32	0,50
SGS NEDERLAND HOLDING BV 200224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 969 414,36	0,62
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 160124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 979 547,47	1,24
TOTAL PAYS-BAS			33 890 689,11	4,22
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			70 688 760,70	8,81
TOTAL Titres de créances			480 504 789,81	59,90
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ECOFI TRESORERIE PART C	EUR	3 498	38 809 085,70	4,84
PALATINE MONET CT I	EUR	1 189	39 457 389,47	4,91
TOTAL FRANCE			78 266 475,17	9,75
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			78 266 475,17	9,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Organismes de placement collectif			78 266 475,17	9,75
Créances			14 401 227,86	1,80
Dettes			-14 973 886,94	-1,87
Comptes financiers			49 390 832,27	6,16
Actif net			802 181 018,01	100,00

Action PALATINE MONETAIRE STANDARD - C	EUR	304 762	2 632,155
--	-----	---------	-----------

PALATINE MONETAIRE STANDARD

Société d'Investissement à Capital Variable

86, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
Le 31 décembre 2024

PALATINE MONETAIRE STANDARD

Société d'Investissement à Capital Variable

86, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
Le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Paris-La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Giraud".

Sylvain GIRAUD